

Image not found or type unknown



Mon locataire a un animal de catégorie 2

Par **surprise**, le **12/09/2008** à **07:46**

Je viens d'apprendre que mon nouveau locataire est propriétaire et héberge un chien de 2e catégorie. Dois-je lui demander une attestation d'assurance complémentaire pour cet animal ? Dois-je m'assurer de sa déclaration à la mairie ?
Ce même locataire héberge également un chat, des oiseaux, des rongeurs (il ne m'avait pas averti avant la signature du bail). Est-il tenu à un contrôle sanitaire périodique ?
Le lieu loué est une maison d'habitation avec un petit jardin en centre ville.